

**MOIS DE LA PRÉVENTION
ET DE LA LUTTE CONTRE
LE CANCER DU SEIN**

Octobre rose

La Ville
de Paris
se mobilise
pendant
Octobre Rose



Scannez
moi !

LE DÉPISTAGE, OÙ EN ÊTES-VOUS ?

FEMMES DE 50 À 74 ANS Tous les 2 ans, vous recevez une invitation de la part de l'assurance maladie pour réaliser une mammographie de dépistage, sans avance de frais.

POUR VEILLER À VOTRE SANTÉ un examen annuel des seins par un professionnel de santé est recommandé. Si vous remarquez quelque chose d'anormal, n'hésitez pas à consulter.